

Règlement de la 28^{ème} édition du concours
« LES PEINTRES DANS LA RUE »
Concours annuel organisé par la ville de Plombières-les-Bains

L'édition 2020 se déroulera le dimanche 13 septembre, de 9h à 18h, et sera suivie de l'accrochage, examen par le jury, remise des prix, et verre de l'amitié.

Article 1^{er} : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours de dessin est ouvert à tous : enfants à partir de 6 ans et adultes.

La participation à ce concours est gratuite et implique l'acceptation du présent règlement.

Article 2 : THEMATIQUE

Le thème général est toujours la ville de Plombières-les-Bains. Une consigne annuelle le complète.

Thématique 2020 : Puces et brocante (une manifestation de ce type aura lieu le jour même)

Article 3 : TECHNIQUE ET SUPPORT

Le participant doit venir avec son support vierge et son matériel. Tous les mediums, formats et techniques sont acceptés dans la mesure où l'œuvre est exécutée in situ, dans la rue, sous l'œil du public et dans le temps imparti, prête à être accrochée pour l'exposition. Aucune signature ne doit être visible.

Article 3 : DEROULEMENT DE LA JOURNEE

- L'inscription s'effectue sur place, au Clos des Deux Augustins, 6 rue Grillot, de 9h à 11h.
- Une pré-inscription en ligne sur le site de la mairie www.plombieres-les-bains.fr est conseillée, pour permettre aux organisateurs d'assurer l'intendance de la collation méridienne.
- Le support vierge se verra attribuer un numéro et sera tamponné.
- L'artiste est libre de se placer dans la ville mais indiquera son emplacement, afin de pouvoir guider le public vers les artistes.
- Il sera proposé aux participants de se retrouver du temps de midi pour une collation à partager, offerte par la ville. Rendez-vous au point d'accueil du matin, 6 rue Grillot.
- Les œuvres devront être déposées pour 18h pour leur accrochage Salon Eugénie, 6 rue Grillot, à Plombières-les-Bains.
- Le jury notera les œuvres, et décernera les prix à 19h. Ses décisions seront souveraines et incontestables.

Article 4 : CATEGORIES

- Enfant de 6 à 12 ans
- Enfant de 12 à 18 ans
- Adulte, à partir de 18 ans

Article 5 : PRIX

Il y aura 3 gagnants par catégorie.

Catégorie adulte :

1^{er} prix 500 €

2^{ème} prix 300 €

3^{ème} prix 100 €

Le premier prix adulte s'engage, pour recevoir son prix, à léguer l'œuvre à la maire de Plombières-les-Bains et à l'autoriser à utiliser sa reproduction pour la promotion de l'événement.

Catégories enfant :

- un petit cadeau surprise par participant
- et du matériel de peinture pour les trois premiers de chaque tranche d'âge.

Article 6 : JURY

Le jury sera composé de plusieurs personnes, et délibèrera pour l'attribution des prix selon plusieurs critères :

- respect des consignes et du sujet
- maîtrise de la technique
- originalité de la création
- capacité à générer une émotion chez le spectateur

Article 7 : ORGANISATEURS

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances, notamment météorologiques, l'exigent, et sans justification. Il se réserve également le droit de trancher souverainement sur l'application du présent règlement et d'exclure un participant en cas de refus des consignes, et de comportement dangereux ou inadapté à un lieu public.

Bulletin d'inscription 2020 « LES PEINTRES DANS LA RUE »

Prénom et nom

Catégorie enfant (6 à 12 ans) enfant (12 à 18 ans) adulte

Ville/adresse

Mail

Téléphone

Contact :

Frédéric Noel, service Animation
03 29 66 60 09
frederic.noel@plombieres.fr

Anne Haxaire, conseillère municipale
06 40 84 28 87
anne.haxaire@orange.fr